



L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Anne BOUDES, Antoine FERNANDEZ, Emilie CARRIOL, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Mylène CANADAS, Stéphanie LOUART, Camille CARUANA, Gwendoline ROULLE, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Benoît BELTRA, Amélie COELHO.
Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire de rajouter 2 points à l'ordre du jour : la nomination des représentants de la CLET et de Hérault Ingénierie. Accordé à l'unanimité.

Election des représentants de la CLET et de Hérault Ingénierie :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les fonctions et les compétences de la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges). Chaque commune doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant. Après en avoir délibéré le conseil municipal désigne Grégory BRO titulaire et Ascencio FERNANDEZ suppléant.

De même il convient de désigner les représentants de Hérault Ingénierie. Monsieur le maire explique que notre commune est adhérente à cette Agence Départementale d'assistance technique qui permet d'apporter aux territoires appui et expertise. Après en avoir délibéré le conseil municipal désigne Grégory BRO titulaire et André VEYRAT suppléant.

Vote du taux des taxes :

Monsieur le Maire propose le vote des taux des différentes taxes locales.

- Taxe foncier bâti : 42,77%
- Taxe foncier non bâti : 86,12%
- Taxe d'habitation : 16,59

Voté à l'unanimité.

CFU (Compte Financier Unique) 2025 :

Exposé par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, adjoint délégué aux finances, le Compte Financier 2025 présente le résultat suivant :

INDICATEURS	EXERCICE PRECEDENT 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT Exercice N	EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025
Investissement	- 8 260,34 €	8 260,34 €	- 46 233,37 €	- 54 493,71 €
Fonctionnement	491 839,92 €		- 123 596,98 €	359 982,60 €
TOTAL	483579,58 €	8 260,34 €	- 169 830,35 €	305 488,89 €

Le CFU est alors soumis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

Il est proposé l'affectation de résultats suivante :

- ❖ Section de fonctionnement :
A l'article 002 (recettes de fonctionnement) : 305 488,89 € (359 982,60 € - 54 493,71 €)
- ❖ Section d'investissement :
A l'article 001 (dépenses d'investissement) : - 54 493,71 €

Besoin de financement de 54 493,71 € au 1068 (recettes d'investissement)

Vote du budget primitif 2026 :

Présenté par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, le Conseil Municipal fait l'examen des comptes des différentes sections :

Le total du budget primitif est de :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
SECTION INVESTISSEMENT	111 068,50 €	111 068,50 €
SECTION FONCTIONNEMENT	1 019 888,89 €	1 019 888,89 €

Le budget est alors soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

L'association de foot nous ont fait remarquer que l'année dernière ils avaient obtenu une subvention de notre part de 400 €, il n'y avait alors qu'une seule équipe.

Cette année nous leur avons octroyer également 400 € alors qu'ils ont maintenant 2 équipes.

Monsieur le Maire propose de leur donner une subvention supplémentaire de 400 €.

Voté à l'unanimité.

Le Conseil municipal décide que la gestion de la bibliothèque sera rattachée à la commission Patrimoine et Culture dont la référente est Mylène Canadas.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Anne BOUDES